**Procès-verbal de l’Assemblée générale de l’Association des retraitées et retraités de l’ÉTS (ARRÉTS) tenue le 12 avril 2018**

**(version préliminaire sujette à l’approbation des membres)**

Madame Anne Thibaudeau agit à titre de présidente d’assemblée

Madame Jocelyne St-Pierre agit à titre de secrétaire d’assemblée

1. Le quorum est atteint puisque 19 personnes sont présentes.
2. L’ordre du jour est proposé par Yvon Dubois et secondé par Normand Trudel, puis adopté. Un point en Varia est ajouté soit le stationnement lors d’activités de l’ARRÉTS.
3. L’adoption du compte-rendu de la dernière assemblée, tenue le 5 avril 2017, est proposée par Richard Lepage et secondée par Manon Côté. Adopté à l’unanimité.
4. **Rapport de la présidente** (Pièce jointe).

L’ARRÉTS compte maintenant 40 membres et est membre de la FRUQ. L’ARRÉTS a établi un lien avec d’autres associations de retraités (UQAM : profs et personnel de soutien/cadres).

Téléphonie cellulaire : la présidente fait part des développements de ce dossier. Il y a une entente Télus / Réseau de l’UQ. L’UQAM inclut ses retraités dans cette entente et le CA de l’ARRÉTS a demandé à la direction de l’ÉTS d’offrir la même chose aux retraités de l’École. La direction a accepté, mais les détails restent à venir.

L’École demande que chacun ait son propre téléphone et fournisse son numéro de carte de crédit. Dès que ce sera conclu, l’ARRETS en informera les membres.

1. **Rapport financier (document joint)**.

Proposé par Jacques Fortin, secondé par Yves Robitaille.

1. **Modification des statuts et règlements de l’ARRÉTS .**

Article 3.2 Réunion statutaire annuelle de l’Assemblée générale

Une réunion de l’Assemblée générale doit avoir lieu au plus tard le ~~31 mars~~ 30 avril suivant la fin d’un exercice financier. Elle est convoquée par le président sur avis du Conseil d’administration.

La convocation est expédiée à tous les membres au moins dix (10) jours avant la date fixée pour sa tenue; l’ordre du jour est annexé à l’avis de convocation.

Article 4.4 Procédure d’élection des membres du Conseil d’administration

…

Le président et le ~~secrétaire~~ trésorier sont soumis à l’élection aux années ~~impaires~~ paires. Le vice-président, le ~~trésorier~~ secrétaire et l’adjoint sont soumis à l’élection aux années ~~paires~~ impaires

Proposé par Jocelyne Gravel Roussin, secondé par Francine Philibert.

1. **Élections :**

Président d’élection : Claude Marchand

Candidatures :

Présidente : Anne Thibaudeau

Trésorier : Lê Van Ngan

proposé par Joanne Morneau, secondé par Normand Trudel

1. **Prochaines activités :**

Suggestions : Randonnée Mt-St-Hilaire suivi d’un diner, visite de Musée avec un guide, cabane à sucre (recommandée par Anne Thibaudeau)

1. **Varia :**

**Stationnement :**

Les membres demandent s’il est possible d’avoir un stationnement à rabais. Pourrait-on acheter des coupons, avec une commandite. Anne Thibaudeau verra avec monsieur André Côté, directeur des Services auxiliaires. L’ARRÉTS pourrait alors fournir un certain nombre de coupons lors d’activités.

Une solution serait aussi de stationner à un parcomètre et gérer avec l’application pour prolonger le temps.

1. **Clôture de l’Assemblée**

Proposée par Francine Philibert, secondée par Jean Bélanger.